

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Ville de Lallaing

Convocation du 4 avril 2022

Séance du 8 avril 2022 à 17h00 Salle des Mariages

Présidence de Monsieur Jean-Paul FONTAINE,

Maire, Président du CCAS

9 Membres en exercice.

PUBLIEE LE

Présents : M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Françoise MAES, Mme Christine DEGRYSE, Mme Stella DEVIGNE, M. Guillaume BASTIEN, Mme Martine TENNEDOS, Mme Nacera SOLTANI

Absent(s) :

Procuration (s) : M. Jean-Claude HUMETZ donne pouvoir à Mme Françoise MAES, Mme Paule NICOLE donne pouvoir à Mme Stella DEVIGNE

Nombre de Votants : 09

Pour : 09

Contre : 00

Abstentions : 00

N°	2022	02	07
----	------	----	----

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE PLIE POUR LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE - RETOUR A L'EMPLOI ET FORMATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29, considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi et la formation des jeunes ; son obtention contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière.

Vu le budget du CCAS, sur rapport de Monsieur Le Président du CCAS,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

Article 1^{er}

D'approuver les modalités techniques et financières d'attribution de la bourse au permis de conduire automobile versée directement au PLIE, qui accompagne les demandeurs.

Article 2

De fixer le montant de cette bourse à 600 euros et incluant les prestations suivantes :

Frais de dossier, cours théoriques sur le code de la route et les thèmes de la sécurité routière, examens blancs, une présentation à l'épreuve théorique du permis de conduire.

Article 3

D'approuver la convention à passer avec le PLIE, qui accompagne les demandeurs.

Article 4

D'autoriser Monsieur le Président du CCAS à signer ladite convention.

Article 5

D'approuver l'attribution d'une bourse au permis de conduire automobile aux Lallinois ayant un accompagnement par le PLIE.

Article 6

Que les dépenses en résultant seront imputées au budget du CCAS.

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme,
La Vice-Présidente du CCAS
Madame Françoise MAES*

